

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Pr Paul ACHOUH

Conventionné honoraires libres

Consultations : le jeudi de 14 h à 18h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation (C3)	150 Euros	69 Euros

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué (Euros)	Base de remboursement par l'assurance maladie
Triple pontage aorto-coronarien tout artériel	4375	1458,84
Quadruple pontage aorto-coronarien tout artériel	4800	1602,94
Plastie mitrale	4760	1587,19
Plastie mitrale + Chirurgie d'ablation de la FA	4880	1627,5
Remplacement valvulaire aortique + Bigelow	3795	1265,07
Remplacement de l'aorte ascendante tubulaire avec remplacement de la valve aortique	3960	1320,99
Remplacement de l'aorte ascendante tubulaire avec remplacement de la valve aortique + Bigelow	5245	1749,76
Bentall	5475	1825,48
Chirurgie conservatrice de la valve aortique	5460	1820,01
Plastie de la valve aortique	3175	1059,01

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires. Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.